
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 13 mai 2021 à 10 h
777, boul. Marcel-Laurin**

CA21 08 0217

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le jeudi 13 mai 2021, à 10h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA21 08 0218

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 mai 2021.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 mai 2021.

ADOPTÉ.

CA21 08 0219

La conseillère Michèle D. Biron donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera proposé un règlement modifiant le règlement numéro RCA08-08-0002 sur le lotissement de façon à modifier le plan des voies de circulation de Bois-Franc et Nouveau Saint-Laurent pour :

- Modifier le tracé des rues Vittorio-Fiorucci, des Outardes et Vermandère;
- Modifier la largeur minimale de ces mêmes rues de 15 à 21 mètres;
- Inclure deux nouveaux passages piétons de 10 mètres de largeur. Le premier dans le prolongement de l'axe nord-sud de la Place Vermandère entre le futur prolongement de la rue des Outardes et la rue Jean Gascon. Le deuxième dans l'axe est-ouest du prolongement de la rue Vittorio-Fiorucci et le boulevard Cavendish.

ADOPTÉ.

CA21 08 0220

La période des questions du public débute à 10h07.

Aucune question n'a été posée.

CA21 08 0221

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 10h08.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1 juin 2021.
